NOTE SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2006

Exercice de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2006

Cette note a été établie le 21 mai 2007 sur la base des comptes arrêtés par le Conseil d'Administration et audités par le Commissaire aux Comptes du BICE, Grant Thornton.
NB : Les comptes annuels sont disponibles sur simple demande auprès du BICE.

I PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BICE

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) est une **association loi de 1901** de droit français fondée en janvier 1948. Son siège est à Paris, et son Secrétariat Général est basé à Bruxelles.

La mission sociale du BICE, inspirée par les valeurs de l'Evangile, est de promouvoir la dignité et les droits de l'enfant en s'appuyant sur la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant. Le BICE mène une action de représentation internationale, met en œuvre des projets sur le terrain et constitue un lieu de rencontres, d'échanges et de recherche sur les questions intéressant les droits de l'enfant.

L'organisation du BICE reflète sa dimension internationale. Ses délégations régionales situées à Bruxelles, Lahr (Allemagne) et Paris gèrent les actions de terrain dans les différents continents. Le bureau de Genève regroupe les activités de représentation internationale et de recherche.

Les ressources du BICE sont constituées par les dons du public, les subventions (Union Européenne, gouvernements, fondations et entreprises privées) et les cotisations de ses membres. De plus, le BICE reçoit des contributions en nature (bénévolat) qui ne sont pas quantifiées dans les comptes.

Le BICE a constitué en 1987 une fondation de droit suisse sous le nom de "*Pro Pueris*". Cette fondation « *a pour but, en utilisant toutes les ressources dont elle dispose, d'apporter une aide directe et indirecte, en particulier financière, technique et juridique, en tous lieux aux programmes et actions et, en général, au fonctionnement du BICE ainsi qu'aux programmes, actions et autres activités d'organisations ou associations sans but lucratif proposés par ce dernier* ». (Art. 2 des Statuts)

II FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2006 correspond à l'année civile, alors que les comptes de l'exercice précédent couvraient une période de 15 mois, du 1er octobre 2004 au 31 décembre 2005. La comparaison des comptes est affectée de cette différence de durée des exercices, en particulier du fait que deux collectes de Noël, traditionnellement importantes, sont incluses dans l'exercice 2004-2005 contre une seule dans l'exercice 2006.

L'exercice 2006 a été principalement marqué par les mesures de restructuration intervenues au cours du 1er trimestre. En effet, la dégradation des résultats et le ralentissement sensible des projets en Europe, ont conduit le BICE à réajuster de manière significative son dimensionnement en se séparant d'un certain nombre de collaborateurs. Le coût de ces licenciements (240.000 €) a été couvert par une subvention exceptionnelle du même montant versée par la Fondation *Pro Pueris*.

Comme 31 autres organisations, le BICE a fait l'objet en 2006 d'un contrôle de la Cour des Comptes sur l'utilisation en 2005 des ressources collectées pour venir en aide aux victimes du Tsunami du 26 décembre 2004.
Le rapport de la Cour des Comptes conclut, pour ce qui concerne le BICE :

« Les dépenses figurant au compte d'emploi 2005 sont parfaitement conformes aux objectifs poursuivis par la campagne d'appel à dons. Les dépenses prévues jusqu'en 2009 pour le programme "10 villages côtiers du sud-est de l'Inde" le sont aussi. On peut considérer que les dépenses prévues à compter de 2007 pour les deux autres programmes (bidonvilles de Pondichéry et Népal) sont conformes à l'intention du donateur, réorientée par l'information qui lui a été donnée dans l'encart d'avril 2006 lui ouvrant aussi la possibilité de s'opposer à la réaffectation de son don. »

COMPTE d'EMPLOI des RESSOURCES de l'exercice 2006 en Euros

EMPLOIS DE L'EXERCICE	2006 (12 mois)	2004-2005 (15 mois)
1. Missions sociales, programmes pour l'enfance	**2 600 138**	**3 788 549**
1.1 Missions sociales réalisées à l'étranger	2 441 694	3 587 279
1.1.1 Versements aux partenaires	*1 326 720*	*1 936 753*
1.1.2 Frais directs et indirects des projets	*1 114 974*	*1 650 526*
1.2 Promotion des politiques de l'enfance	158 444	201 270
1.2.1 Plaidoyer et représentation internationale	*95 496*	*109 788*
1.2.2 Recherche et développement	*62 947*	*91 482*
2. Frais de recherche de fonds	**899 779**	**1 457 540**
3. Frais de fonctionnement et autres charges	**827 513**	**976 081**
3.1 Frais de communication	299 066	425 503
3.2 Autres charges	528 447	550 578
4. Ressources restant à utiliser	**539 093**	**620 599**
5. Opération exceptionnelle "Tsunami"	**404 467**	**588 876**
5.1 Subventions versées	103 965	128 704
5.2 Autres frais directs	1 901	59 649
5.3 Ressources restant à utiliser	298 601	400 523
Résultat de l'exercice	**188 411**	**-336 249**
TOTAL EMPLOIS	**5 459 401**	**7 095 396**

RESSOURCES DE L'EXERCICE	2006 (12 mois)	2004-2005 (15 mois)
1. Produits de la générosité du public	**2 671 122**	**3 672 874**
1.1 Collectés en France	2 638 442	3 620 464
1.1.1 Dons manuels non affectés	*2 468 972*	*3 212 407*
1.1.2 Dons manuels affectés	*0*	*274 591*
1.1.3 Legs et autres libéralités non affectés	*169 470*	*133 466*
1.2 Collectés à l'étranger	32 679	52 410
1.2.1 Dons manuels non affectés	*32 448*	*39 408*
1.2.2 Dons manuels affectés	*231*	*13 002*
2. Autres fonds collectés	**1 567 413**	**2 481 275**
2.1 Collectés en France	15 886	146 410
2.2 Collectés à l'étranger	1 551 527	2 334 865
3. Autres produits	**299 832**	**114 988**
4. Report de ressources non encore utilisées	**516 568**	**237 383**
5. Opération exceptionnelle "Tsunami"	**404 467**	**588 876**
5.1 Collecte auprès du public	1 723	372 306
5.2 Autres fonds collectés		216 570
5.3 Produits financiers alloués	8 276	
5.4 Report de ressources non encore utilisées [1]	394 468	
TOTAL RESSOURCES	**5 459 401**	**7 095 396**

(1) après correction du montant par la Cour des Comptes

III PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le BICE applique les dispositions du plan comptable général des associations.

1°) Fonds dédiés

Les fonds reçus pour les projets, qu'il s'agisse de fonds provenant de collectes spécifiques, de subventions affectées à un projet ou de dons destinés à un ou plusieurs projets, font l'objet d'une dotation à un fonds dédié pour le montant non encore dépensé.

Pour les fonds résultant de la collecte, les frais directs de collecte sont déduits des montants reçus pour le calcul des fonds dédiés. Pour les subventions ou les dons reçus, il n'est pas déduit de frais pour le calcul des fonds dédiés, à moins qu'ils aient été explicitement acceptés par le bailleur de fonds.

2°) Enregistrement des dons

Le BICE a clôturé ses comptes au 31 décembre, période traditionnelle de collecte élevée. Conformément à une pratique reconnue des Associations, les dons datés de décembre 2006 mais encaissés en janvier et février 2007 ont été recensés et leur montant inscrit en créances.

3°) Mode d'établissement du Compte d'Emploi des Ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources de l'exercice 2006 est présenté en conformité avec le modèle du Comité de la Charte, tout en identifiant séparément les ressources et emplois liés à la catastrophe du 26 décembre 2004 (Tsunami).

Il présente de manière analytique les ressources du BICE selon leur origine et les emplois selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au Compte d'Emploi des Ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultats.

Répartition des Charges

La ventilation des emplois dans les différentes rubriques a nécessité la répartition des charges comptabilisées par nature (frais externes, frais de personnel…). Cette ventilation a été effectuée à l'aide de la comptabilité analytique pour les frais directement affectables et d'une répartition des charges indirectes (salaires et frais généraux) pour les autres frais.

Frais directement affectables

Ces frais sont principalement :

• Missions sociales (actions sur le terrain) :

Salaires et charges des personnels des Délégations Régionales, en charge de l'étude, de la mise en place et du suivi des projets d'actions sur le terrain.

Subventions versées à nos partenaires à l'étranger pour les actions sur le terrain et frais directs du BICE relatifs à ces actions.

• Sensibilisation, formation et promotion des politiques de l'enfance :

Salaires et charges des personnels en charge des relations avec les institutions internationales et des recherches menées sur l'Enfance en difficulté.

• Frais de recherche des fonds :

Frais de mailings (honoraires, impression, routage, affranchissement).

Frais de traitement des dons reçus.

• Frais de communication, principalement frais d'édition de la revue *Enfants de Partout*.

Frais indirectement affectés

Ces frais sont les salaires et frais généraux du BICE autres que ceux directement affectables.

Ils sont affectés comme suit :

• Répartition des salaires et charges sur la base d'une estimation personne par personne des temps consacrés à chaque activité (appui aux Délégations Régionales, recherche des fonds, communication, administration).

• Répartition des frais généraux, bureau par bureau, au prorata de la répartition des salaires directement affectables ou indirectement affectés.

IV COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Sur la base des règles appliquées et décrites au § III. 3, la répartition des frais du BICE est la suivante pour l'exercice 2006 :

En milliers d'euros	Frais directs		Frais indirects		Total	En %	
	Salaires	Autres	Salaires	Autres		2006	2004-2005
Frais des projets	685	1 592	69	99	2 445	56,4 %	57,7 %
Sensibilisation	117			42	159	3,7 %	3,2 %
Recherche de fonds		749	117	34	900	20,8 %	23,4 %
Communication		135	122	42	299	6,9 %	6,8 %
Autres charges		204	255	69	528	12,2 %	8,9 %
Total	802	2 680	563	286	4 331	100 %	100 %

Comme pour l'exercice 2004-2005, le Compte d'Emploi des Ressources présente distinctement les montants relatifs aux ressources et dépenses liées à la catastrophe du Tsunami. En 2006, l'essentiel des ressources est lié au report des fonds dédiés 2005, corrigé à la demande de la Cour des Comptes d'un montant de 6 K€ correspondant aux frais de traitement des dons perçus en 2005 et qui n'avait pas été prélevé par le BICE.

En l'absence de placement spécifique de la trésorerie provenant de ces dons en 2006, des intérêts financiers calculés sur la base des taux du *Livret A* ont été calculés et alloués aux fonds dédiés "Tsunami". À fin 2006, ces fonds ont été mis sur un compte bancaire spécifique et, pour l'essentiel, placés en compte à terme.

BILAN au 31 décembre 2006 en Euros

ACTIF					PASSIF		
	31/12/2006			31/12/2005		31/12/2006	31/12/2005
	Brut	Amort./prov.	Net				
Actif immobilisé					*Fonds propres*		
Logiciels	43 224	-38 088	5 136	9 445	Fonds social	967 745	967 745
Matériels et mobiliers de bureau	69 491	-53 698	15 793	21 102	Report à nouveau	-539 302	-203 053
Matériels informatique	169 294	-146 766	22 528	41 957	Résultat de l'exercice	188 411	-336 249
Dépôts de garanties	36 747	0	36 747	23 853			
Sous-total I	**318 756**	**-238 552**	**80 204**	**96 357**	**Sous-total I**	**616 854**	**428 443**
					Fonds dédiés	1 076 658	1 188 006
Actif circulant					*Dettes*		
Stocks	6 677	0	6 677	13 055	Dettes fournisseurs	78 051	231 806
Autres créances	245 262	-14 131	231 131	442 751	Dettes fiscales et sociales	107 842	129 204
Valeurs mobilières de placement	639 995	0	639 995	585 752	Autres dettes	60 403	139 667
Disponibilités	937 011	0	937 011	946 285	Ets de Crédit		2 603
Compte de régularisation					*Compte de régularisation*		
Charges constatées d'avance	49 458	0	49 458	40 879	Produits constatés d'avance	0	0
Sous-total II	**1 878 402**	**-14 131**	**1 864 271**	**2 028 721**	**Sous-total II**	**1 322 955**	**1 691 286**
Ecarts de conversion Actif			0		Ecarts de conversion Passif	4 666	5 349
TOTAL	**2 197 158**	**-252 683**	**1 944 475**	**2 125 078**	**TOTAL**	**1 944 475**	**2 125 078**

V INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN

1°) Les autres créances pour 231.131 €

L'ensemble des autres créances a une échéance de moins d'un an.

Ces créances sont les suivantes :

Collecte datée de 2006 reçue en 2007 (Paris)	210.000 €
Divers, nets d'une provision de 14.131 €	21.131 €

2°) Les valeurs mobilières de placement pour 639.995 €

Elles ont une valeur liquidative au 31/12/2006 de 641.025 €, soit une plus-value latente de 1.030 € non comptabilisée conformément aux principes comptables.

Ces valeurs mobilières sont exclusivement constituées de Sicav de trésorerie ou de dépôts à terme.

3°) Les fonds propres

Evolution des fonds propres	Au 31/12/06	Au 31/12/05	Au 30/09/04	Au 30/09/03	Au 30/09/02
Fonds associatif	967.745	967.745	967.745	967.745	967.745
Report à nouveau	-539.302	-203.053	-24.337	14.863	-148.163
Résultat de l'exercice	188.411	-336.249	-178.716	-39.201	163.026
Total fonds propres	616.854	428.443	764.692	943.407	982.608

4°) Les fonds dédiés pour 1.076.658 €

L'évolution des fonds dédiés a été la suivante (en euros) :

	Tsunami	Autres	Total
Au 31 décembre 2005	400.523	787.483	1.188.006
Ajustement Cour des Comptes, différence de change	-6.055	-14.506	-20.561
Dons et subventions affectés aux projets	9.999	1.567.645	1.577.644
Charges directes des projets (1)	-105.866	-1.562.565	-1.668.431
Au 31 décembre 2006	298.601	778.057	1.076.658

(1) Autres que celles financées sur les fonds propres du BICE.

Au cours de l'exercice 2006, il a été proposé aux donateurs de réaffecter une partie des fonds collectés pour le Tsunami à un projet au Népal pour un montant de 100.262 €. Dans l'attente de son utilisation en 2007, ce montant figure dans les fonds dédiés "Tsunami".

Au 31 décembre 2006, les fonds dédiés, autres que "Tsunami", sont les suivants par Délégation Régionale (DR) (en euros) :

D.R. Afrique	100.965
D.R. Amérique latine	7.904
D.R. Asie	77.962
D.R. CEI	303.230
Non encore affectés	287.996
Total	778.057

5°) Dettes

Toutes les dettes ont une échéance à moins d'un an.

VI ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.